

MODALITES D'OUVERTURE DES DECHETERIES DU 11 AU 16 MAI 2020

Amplification des horaires d'ouverture (notées en rouge)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
CANCON 05 53 01 76 79	8h-12h 13h30-17h30	8h-12h 13H30-17H30	8h-12h 13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30
MONFLANQUIN 05 53 36 69 87	8h-12h 13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30
VILLEREAL 05 53 36 74 10	8h-12h 13h30-17h30	8h-12h 13H30-17H30	8h-12h 13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30
CASTILLONNES 05 53 41 00 21	8h-12h 13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30	8h-12h 13h30-17h30

- 1 seul apport de déchets par foyer dans la semaine
- 2 véhicules maximum sur le quai
- 10 minutes maximum pour le déchargement sur le quai (pensez à faire le tri en amont)
- Respect des distances de sécurité sanitaire, des gestes barrières et de l'agent
- Présentation d'une **attestation de domicile** obligatoire
- Présentation en déchèterie par commune selon un calendrier pré défini

MODALITES D'OUVERTURE DES DECHETERIES DU 11 AU 16 MAI 2020

DECHETERIE DE CANCON

OUVERTURE DU LUNDI 11 AU SAMEDI 16 MAI DE 8H A 12H ET DE 13H30 A 17H30

PRESENTATION EN DECHETERIE PAR COMMUNE
SUR PRESENTATION D'UNE **ATTESTATION DE DOMICILE** :

LUNDI 11 ET MARDI 12 : HABITANTS DE CANCON

MERCREDI 13 : HABITANTS DE PAILLOLES - CASTELNAUD-DE-GRATECAMBE

JEUDI 14 : HABITANTS DE MONBAHUS – MOULINET – MONVIEL

VENDREDI 15 : HABITANTS DE BOUDY-DE-BEAUREGARD – BEAUGAS – ST MAURICE-DE-LESTAPEL

SAMEDI 16 : UNIQUEMENT CEUX QUI N'ONT PAS PU VENIR DANS LA SEMAINE

CONSIGNES POUR TOUS :

- 1 SEUL PASSAGE PAR FOYER DANS LA SEMAINE
- 2 VEHICULES MAXIMUM SUR LE QUAI
- 10 MINUTES MAXIMUM POUR DEPOSER SUR LE QUAI
- RESPECT DES DISTANCES ET GESTES BARRIERES

MODALITES D'OUVERTURE DES DECHETERIES DU 11 AU 16 MAI 2020

DECHETERIE DE CASTILLONNES

OUVERTURE DU LUNDI 11 AU SAMEDI 16 MAI DE 8H A 12H ET DE 13H30 A 17H30

PRESENTATION EN DECHETERIE PAR COMMUNE
SUR PRESENTATION D'UNE **ATTESTATION DE DOMICILE** :

LUNDI 11 ET MARDI 12 : HABITANTS DE CASTILLONNES

MERCREDI 13 : HABITANTS DE DOUZAINS – CAVARC - FERRENSAC

JEUDI 14 : HABITANTS DE LOUGRATTE – SERIGNAC-PEBOUDOU – ST QUENTIN-DU-DROPT

VENDREDI 15 : HABITANTS DE MONTAURIOL – LALANDUSSE - CAHUZAC

SAMEDI 16 : UNIQUEMENT CEUX QUI N'ONT PAS PU VENIR DANS LA SEMAINE

CONSIGNES POUR TOUS :

- 1 SEUL PASSAGE PAR FOYER DANS LA SEMAINE
- 2 VEHICULES MAXIMUM SUR LE QUAI
- 10 MINUTES MAXIMUM POUR DEPOSER SUR LE QUAI
- RESPECT DES DISTANCES ET GESTES BARRIERES

MODALITES D'OUVERTURE DES DECHETERIES DU 11 AU 16 MAI 2020

DECHETERIE DE MONFLANQUIN

OUVERTURE DU LUNDI 11 AU SAMEDI 16 MAI DE 8H A 12H ET DE 13H30 A 17H30

PRESENTATION EN DECHETERIE PAR COMMUNE
SUR PRESENTATION D'UNE **ATTESTATION DE DOMICILE** :

LUNDI 11 ET MARDI 12 : HABITANTS DE MONFLANQUIN – MONSEGUR

MERCREDI 13 : HABITANTS DE LA SAUVETAT-SUR-LEDE – LACAUSSE

JEUDI 14 : HABITANTS DE ST AUBIN – GAVAUDUN

VENDREDI 15 : HABITANTS DE SAVIGNAC-SUR-LEYZE – PAULHIAC – LE LAUSSOU

SAMEDI 16 : HABITANTS DE MONTAGNAC-SUR-LEDE – SALLES ET TOUT CEUX QUI N'ONT PAS PU
VENIR DANS LA SEMAINE

+ LUNDI 18 MAI : OUVERTURE DE 8H A 12H ET DE 13H30 ET 17H30

CONSIGNES POUR TOUS :

- 1 SEUL PASSAGE PAR FOYER DANS LA SEMAINE
- 2 VEHICULES MAXIMUM SUR LE QUAI
- 10 MINUTES MAXIMUM POUR DEPOSER SUR LE QUAI
- RESPECT DES DISTANCES ET GESTES BARRIERES

MODALITES D'OUVERTURE DES DECHETERIES DU 11 AU 16 MAI 2020

DECHETERIE DE VILLEREAL

OUVERTURE DU LUNDI 11 AU SAMEDI 16 MAI DE 8H A 12H ET DE 13H30 A 17H30

PRESENTATION EN DECHETERIE PAR COMMUNE
SUR PRESENTATION D'UNE **ATTESTATION DE DOMICILE** :

LUNDI 11 ET MARDI 12 : HABITANTS DE VILLEREAL – LE RAYET

MERCREDI 13 : HABITANTS DE ST EUTROPE-DE-BORN – TOURLIAC – DEVILLAC

JEUDI 14 : HABITANTS DE ST ETIENNE-DE-VILLEREAL – RIVES – PARRANQUET – MAZIERES-NARESSE

VENDREDI 15 : HABITANTS DE BOURNEL – MONTAUT – ST MARTIN-DE-VILLEREAL - DOUDRAC

SAMEDI 16 : UNIQUEMENT CEUX QUI N'ONT PAS PU VENIR DANS LA SEMAINE

CONSIGNES POUR TOUS :

- 1 SEUL PASSAGE PAR FOYER DANS LA SEMAINE
- 2 VEHICULES MAXIMUM SUR LE QUAI
- 10 MINUTES MAXIMUM POUR DEPOSER SUR LE QUAI
- RESPECT DES DISTANCES ET GESTES BARRIERES